

FICHE TECHNIQUE

07.09.2015

HYDRO BLACK

HYDROFUGE DE MASSE

PRÉSENTATION

HYRO BLACK est un hydrofuge de masse, destiné à imperméabiliser les mortiers et enduits d'étanchéité des parties enterrées. **HYDRO BLACK** agit par obturation des pores et du réseau capillaire pour limiter la pénétration d'eau, il ne modifie pas les résistances mécaniques et n'a pas d'effet sur les temps de prise. Il colore en noir dans la masse afin de visualiser et contrôler le traitement. Le traceur noir utilisé est biodégradable à plus de 70% sous 28 jours (OECD 303A) et pourra s'atténuer dans le temps sans altérer l'efficacité du traitement hydrofuge

DOMAINES D'APPLICATION

HYRO BLACK est compatible avec toutes les catégories de ciment. Il s'applique parfaitement aux travaux suivants : imperméabilisation des fondations et parties enterrées, enduits d'étanchéité, cuvelages, réservoirs d'eau non potable, berges de canaux...

DOSAGE

Un dosage à 3% de masse de ciment est préconisé, soit environ 1 litre par sac de 35 kg de ciment.

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Incorporer **HYDRO BLACK** dilué à l'eau de gâchage. Réduire l'eau de gâchage efficace de 5 à 10%. Augmenter le temps de malaxage de quelques minutes. Avant travaux, il est recommandé de procéder à des essais préalables pour ajuster le dosage à l'effet recherché.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Noir
Odeur	: Caractéristique
pH	: 10
Masse volumique	: 1.08 ± 0.01 kg/dm ³
Solubilité	: Hydrosoluble

FICHE TECHNIQUE

07.09.2015

HYDRO BLACK

HYDROFUGE DE MASSE

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit isolé du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5°C et +35°C.

Conservation : 12 mois.

SÉCURITÉ



GHS07

Mention d'avertissement : ATTENTION

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Prévention :

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.